



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Conseil Electoral Provisoire

Réf. : CEP / DC / 064-2526

NOTE DE PRESSE

UNE DÉLÉGATION DU CEP EN FRANCE DANS LA PERSPECTIVE DU VOTE DE LA DIASPORA HAÏTIENNE

Le Conseil électoral provisoire (CEP) informe la presse en général et la population en particulier qu'une délégation de ses membres se trouve actuellement en France, dans le cadre d'une mission d'exploration et d'échanges en perspective de l'expérience pilote du vote de la diaspora haïtienne.

Cette délégation, dirigée par le Vice-président Jaccéus Joseph, est composée des Conseillères électorales Yves Marie Edouard et Rose Thérèse Magalie Georges.

À travers cette mission, le Conseil électoral entend poursuivre les échanges avec les autorités françaises ainsi qu'avec les organisations haïtiennes de la diaspora, dans la perspective de la participation de la diaspora haïtienne aux prochaines compétitions électorales.

Ces échanges devront également permettre au CEP de recueillir des informations pertinentes et de bénéficier de contributions essentielles à l'élaboration des modalités relatives au vote de la diaspora. Ils constituent, en outre, une étape importante visant à mieux appréhender les réalités et les préoccupations des Haïtiennes et des Haïtiens vivant à l'étranger en matière électorale, tout en tenant compte du cadre juridique et institutionnel en vigueur.

Le Conseil électoral provisoire réaffirme sa volonté de conduire le processus électoral de manière inclusive, impartiale, transparente et responsable, dans le strict respect des principes d'indépendance et d'intégrité électorales, ainsi que du droit de chaque citoyenne et de chaque citoyen à participer à la vie démocratique du pays.

Pétion-ville, le 28 septembre 2026
Pour authentification : (509) 4420-6006

